

Engagements

Inscriptions à partir de 8 heures - Départ à 10 heures

Individuels :

Ufolep/FFA : 8 € - Non licenciés Ufolep/FFA : 13 €

Équipes :

2 Ufolep/ FFA : 13€ - 1 ufolep/FFA et 1 non licencié : 18 € - 2 non licenciés : 23 €

Inscriptions sur place

Le **Dimanche 2 novembre 2008 à RASTEAU**, se déroulera la 1ère manche du DEFI VÉTATHLON UFOLEP 2008, organisée par l'Union Cycliste de Vaison-la-Romaine. Située en Haut-Vaucluse, à proximité de l'axe rhodanien et des grandes agglomérations qu'il dessert, Rasteau dispose d'une situation géographique privilégiée entre Alpes et Méditerranée. Le site d'accueil sera le contre Ville de Rasteau. Le circuit de 6.5 kms est identique pour la course à pieds (1 tour) et le VTT (3 tours).

Le **Dimanche 9 novembre 2008 à Saint Saturnin les Avignon**, situé à 10 kms à l'Est d'Avignon, est un village provençal typique.

La colline de la Graille et Piecaud qui offre une vue panoramique sur Avignon, accueillera cette 2^{ème} manche du défi Vétathlon 2008 à travers garrigue et vigne. Le circuit identique pour la course à pied (1 tour) et le VTT (4 tours) est sans difficulté technique et accessible à tous. Les passages répétés sur la ligne d'arrivée permettront au public de suivre avec intérêt cette épreuve.

Le **Dimanche 16 novembre 2008 à MORIERES LES AVIGNON**. Le départ de cette course aura lieu au Complexe Sportif Perdiguier de notre petite commune qui accueillera pour la 5^{ème} année tous nos amis Vététistes et coureurs à pieds.

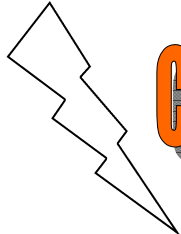
Un parcours au milieu de notre vignoble LES COTEAUX D'AVIGNON de 7 km 500 pour les coureurs à pieds, puis les Vététistes enchaîneront par 2 boucles d'environ 10 km chacune, sur des sentiers caillouteux et boisés, traversant le plateau de Châteauneuf de Gadagne.

De nombreux passages techniques régaleront les amateurs et une partie roulante au milieu du parcours. Tous les niveaux de vététistes prendront plaisir dans cette épreuve organisée par les Diables de Morières.

Le **Dimanche 23 novembre 2008**, pour clôturer le Défi Vétathlon UFOLEP 2008, c'est **Pernes Les Fontaines**, au pied des Monts du Vaucluse qui vous accueille, et plus précisément sur le site du Motocross, Val de Guilhaud, en pleine nature. Un parcours vallonné de 7 kms sur chemins et sentiers attend les coureurs à pied . Puis les Vététistes enchaîneront sur la même boucle légèrement rallongée (8km) à parcourir 2 fois. Ce circuit qui comporte quelques passages techniques ou ludiques permettra à ceux qui n'auront pas le nez dans le guidon d'avoir quelques beaux points de vue. L'épreuve s'achèvera par un «run and bike» d'1,5 kms.

Défi Vétathlon



VTT  Course Pédestre

EXTRAIT DU REGLEMENT DÉFI VETATHLON

PARTICIPATION

Toute manche du défi Vétathlon UFOLEP-Banque Populaire est ouverte à tous les titulaires d'une licence UFOLEP R3 ou triathlon en cours de validité pour les individuels ou les Vététistes et R2 ufolep ou FFA en cours de validité pour les coureurs à pied et éventuellement à tout autre participant dans les limites posées par les règlements généraux de l'UFOLEP et les accords nationaux en cours avec une autre fédération.

Dans le cas de non licenciés toutes catégories, des mesures spécifiques doivent être prises en particulier, la présentation obligatoire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du VTT et ou à la course à pied datant de moins de 1an (voir règlements administratifs et sportifs) au jour de la manifestation, d'une autorisation des parents pour les mineurs. Par ailleurs, la nécessité d'être assuré en RC doit être systématiquement rappelée.

Seul un non licencié UFOLEP faisant équipe avec un licencié UFOLEP pourra être classé à l'ensemble du Défi.

Les non licenciés ou licenciés d'autres fédérations seront classés à la course mais ne rentreront pas en compte pour le défi Vétathlon. Dans le cadre de la convention départementale FFA/UFOLEP, les licenciés FFA payeront le tarif UFOLEP.

CATEGORIE DÉFI VETATHLON 2008

CATEGORIES (année de référence : 2008)

CATEGORIE JEUNES INDIVIDUELS OU EQUIPES

Nés entre le 01/01/1990 et le 31/12/1993

CATEGORIE SENIORS INDIVIDUELS OU EQUIPES

Nés entre le 01/01/1969 et le 31/12/1989

CATEGORIE VETERANS INDIVIDUELS OU EQUIPES

Nés avant le 01/01/1969

CATEGORIE FEMINIENS INDIVIDUELLES OU EQUIPES

Nées avant le 01/01/1992

EQUIPES MIXTES

1 femme et 1 homme

Toutes les équipes hommes composées de deux concurrents de catégories d'âges différents seront classées en catégorie senior.

DEROULEMENT DU DÉFI

Une autre idée du sport : l'Objectif principal des cycloportifs, des dirigeants, des clubs et du comité départemental ufolep 84 est de défendre avec force et conviction l'esprit sportif, convivial et désintéressé. De souffler un nouvel esprit dans le sport : Le cyclisme pour tous et le plaisir avant tout. L'UFOLEP est différent par l'état d'esprit des participants et des organisateurs, ainsi que par la philosophie qui les anime. Le premier but recherché est l'effort sportif et le dépassement de soi. Afin de conserver cet esprit désintéressé dans le sport, le vrai cycloportif ne se cantonne pas dans ce type d'épreuves mais participe également aux autres activités cyclistes organisées dans le cadre de l'UFOLEP -USEP et s'efforce de collaborer à l'organisation d'une (ou plusieurs) épreuve(s) proposée(s) par son association ou sa commission départementale.

DISTANCES MAXIMUM SELON LA DIFFICULTE DU TERRAIN : 6 km à 10 Km à pied, de 15Km à 25 Km en VTT et 2 km (maxi) à pied pour les individuels et en run&bike pour les équipes

PARCOURS : Ils sont à l'initiative des clubs organisateurs (circuit en ligne ou en boucle). Les départs se feront groupés. Des points de contrôle seront mis en place avec la présence de commissaires. Les décisions des commissaires seront sans appel.

SECURITE : Matériel : Le vélo utilisé devra être exclusivement de type VTT et en bon état, les commissaires peuvent interdire le départ ou arrêter un concurrent dont le matériel ne répond pas ou plus aux règles élémentaires de sécurité ou dont le numéro de plaque de cadre n'est pas lisible. Le port du casque rigide est obligatoire.

Présence sur le parcours : Sont autorisés à emprunter le parcours durant l'épreuve : les piétons les coureurs ainsi que les officiels.

ABANDON : Tout abandon doit être signalé aux commissaires.

Briefing d'avant course obligatoire : Appel des concurrents pour la mise en place de la grille de départ.

CLASSEMENT : Seuls les individuels licenciés UFOLEP participent au Défi Vétathlon. Pour être classés au général du Défi les équipes doivent être composées des deux même participants pour tous le défi dont un au moins est licencié UFOLEP.

Les points seront acquis de la façon suivante : 25 points au premier, 22 points au deuxième, 20 points au troisième, 19 points au quatrième, 18 points au cinquième Dégressif d'un point jusqu'au 19ème. Après le 19ème : 2 points aux participants et 1 point aux participants non classés.

Le classement final sera établi lors de la dernière manche sur les 3 meilleures épreuves.

ATTENTION !

**Les licenciés UFOLEP doivent
OBLIGATOIREMENT
être en possession de leur licence 2008**

**Nombre de dossards
limité à 200 par épreuve.**

DÉFI VETATHLON

**Le 2 Novembre 2008
Rasteau
Union Cycliste Vaisonnaise**

**Renseignements
06 75 56 74 40
jorge-perez@orange.fr**

**Le 9 Novembre 2008
St Saturnin les Avignon
UC Saint Saturnin les Avignon**

**Renseignements
06 15 05 06 02
jean-marc.courdier@wanadoo.fr**

**Le 16 Novembre 2008
Morières les Avignon
Les Diables de Morières**

**Renseignements
06 85 87 90 53
pellevoisin84@aol.com**

**Le 23 Novembre 2008
Pernes les Fontaines
Vélocio Pernois**

**Renseignements
04 90 66 45 75 ou 06 86 61 50 42
guy.lamige@wanadoo.fr**

Résultats sur
www.ufolep84.org

